

Le décret définitif sur le télétravail dans la fonction publique est présenté en conseil commun de la fonction publique le 21 et le 24 septembre. Vous trouverez en pièces jointes celui-ci et la note d'accompagnement.

Vous trouverez pour rappel le compte rendu de la réunion du 7 juillet dernier, ainsi que les propositions d'amendements de la délégation CGT fonction publique lors des premiers échanges.

A partir de ces éléments, la délégation au conseil commun va finaliser ses propositions d'amendements. Merci de faire remonter vos observations au syndicat avant le 15 septembre.

**fichiers:**



[Télécharger 3\\_-\\_pjd\\_teletravail\\_ccfp.pdf](#) (109.75 Ko)



[Télécharger 4\\_-\\_note\\_presentation\\_decret\\_teletravail\\_ccfp.pdf](#) (150.61 Ko)



[Télécharger cr\\_2015-07-07-telew3.pdf](#) (355.86 Ko)



[Télécharger propositions\\_cgt\\_amendement\\_decret\\_teletravail\\_2015-06-10-2.pdf](#) (272.75 Ko)

**Public:** [Télétravail](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank